

CONSENTEMENT AUX PRÉLÈVEMENTS DE TISSUS ET D'ORGANES SUR UNE PERSONNE VIVANTE

Établissement :

Je, soussigné, _____
autorise le docteur _____ ou tout autre médecin qu'il désignera, à prélever
sur ma personne les tissus et organes suivants pour fins de transplantation :

Restrictions : _____

Signature de la personne

Ville

Année Mois Jour

Date

Témoïn à la signature

Année Mois Jour

Date

N.B. Dans le cas d'un mineur, outre son consentement, il faut obtenir celui du titulaire de l'autorité parentale et d'un juge de la Cour supérieure.
Le consentement doit être donné par écrit; il peut être pareillement révoqué.